

*Privilège—M. Broadbent*

**M. Baker (Nepean-Carleton):** ... si le député d'Oshawa n'est pas en train de changer d'idée et s'il ne va pas appuyer le gouvernement si nous en venons jamais à mettre aux voix la motion de clôture qu'a imposée le président du Conseil privé (M. Pinard).

[Français]

**M. Pinard:** Madame le Président, j'espère ne pas offenser mon collègue, mais je vais parler dans la langue à laquelle je suis le plus habitué. Il a passé une heure et demie aujourd'hui à détruire et à démolir systématiquement cette noble institution en abusant de votre patience et en posant une question de privilège qui n'en était pas une. J'ai le droit de parler français ici et je vais le faire librement. Si vous voulez crier ... Il me semble qu'il serait normal, madame le Président ...

[Traduction]

**M. Clark:** Je soulève la question de privilège, madame le Président.

**Mme le Président:** A l'ordre, s'il vous plaît. Entendons-nous bien sur ce qui se passe. Le président du Conseil privé (M. Pinard) a maintenant la parole et le chef de l'opposition (M. Clark) la demande également pour soulever la question de privilège. Nous ne saurions débattre deux questions de privilège en même temps. S'il veut faire un rappel au Règlement, c'est une autre histoire.

**M. Clark:** C'est ce que je vais faire, madame le Président. Ce rappel au Règlement est fort simple. L'une des choses qui ont été respectées ...

**Des voix:** Règlement.

● (1500)

**M. Rose:** Il ne peut y avoir qu'un seul rappel au Règlement à la fois.

**Mme le Président:** Je m'excuse, mais je ne savais plus très bien où nous en étions. L'honorable président du Conseil privé (M. Pinard) a invoqué le Règlement et doit donc pouvoir terminer ce qu'il a à dire là-dessus.

**M. Baker (Nepean-Carleton):** Nous devons respecter les règles.

[Français]

**M. Pinard:** Madame le Président, cela étant dit, si le leader de l'opposition officielle à la Chambre peut se permettre le luxe honteux de détériorer cette institution pendant une heure et demie, je me demande pourquoi on ne permettrait pas à un chef de parti, en l'occurrence le chef du Nouveau parti démocratique (M. Broadbent), d'essayer de défendre cette institution et de donner un peu plus de dignité aux délibérations de la Chambre depuis le début de la semaine. Alors, madame le Président, je pense que le chef du Nouveau parti démocratique a parfaitement le droit de prendre la parole au moins pendant dix minutes, et que démontrer qu'il y a peut-être *prima facie* matière à question de privilège, tandis que le leader à la Chambre du parti progressiste conservateur (M. Baker) a pris une heure et demie ...

**Une voix:** ... pour ne rien dire!

**M. Pinard:** ... pour démolir systématiquement cette institution et miner votre crédibilité.

[Traduction]

**M. Clark:** Madame le Président, je serai très bref. Je suis persuadé que cette affaire peut être réglée très rapidement.

[Français]

... parce que je suis certain que le leader du gouvernement à la Chambre a peut-être dit quelque chose, alors qu'il était un peu fâché, qu'il n'a pas eu l'intention de dire. Il a accusé des députés de ce côté-ci d'être opposés à l'utilisation par lui-même de la langue française. C'est ce qu'il a dit. Et je crois que quelqu'un de l'autre côté a dit que l'accusation à l'effet que les députés du parti progressiste conservateur sont contre l'utilisation du français à la Chambre est vraie. Je me réfère au député de Saint-Hyacinthe (M. Ostiguy), si j'ai bien identifié le député.

Madame le Président, je crois que nous venons maintenant de toucher à une question qui peut vraiment causer des problèmes à la Chambre des communes et au pays. J'ai pris position pendant ma vie pour défendre le droit des Canadiens d'utiliser les deux langues officielles dans tout le Canada.

Et, madame le Président, je peux accepter les accusations ainsi que le fait que de temps en temps, même les députés les plus calmes peuvent peut-être perdre leur calme. Cela est vrai! Mais je crois que lorsqu'une accusation comme celle du leader du gouvernement non pas simplement d'un simple député, mais du leader du gouvernement ici à la Chambre, quand il y a une telle accusation, je crois qu'elle a été faite par erreur, une accusation qu'il serait prêt à retirer, je crois que c'est une situation vraiment grave pour la Chambre.

Le ministre a dit qu'il a beaucoup de respect pour la Chambre, j'accepte cela. Il a démontré depuis qu'il siège à la Chambre qu'il a beaucoup de respect pour les deux langues officielles, je crois donc qu'il peut accepter le fait que moi aussi j'ai démontré beaucoup de respect pour les deux langues officielles ici et pour la possibilité, la capacité des députés d'utiliser les deux langues à la Chambre. Une accusation a été portée par le ministre, et il a été appuyé par certains de ses députés. Je crois donc qu'il serait essentiel pour nous immédiatement de voir le ministre retirer son accusation, sinon il y aura une atmosphère vraiment empoisonnée ici, une atmosphère que personne ne recherche.

[Traduction]

**M. Pinard:** Madame le Président, je crois que l'honorable chef de l'opposition n'a rien compris (M. Clark). Tout ce que j'ai dit, c'est que j'avais le droit de parler français, et les députés de l'autre côté ont commencé à faire du chahut et à m'interrompre.

Je répète que j'ai le droit de parler français, tout comme le député à le droit de parler anglais. Il n'a donc absolument rien compris. Je crois qu'il ne fait que nous menacer et nous faire chanter lorsqu'il dit que l'atmosphère se détériorera à la Chambre tout simplement parce que j'ai affirmé que j'avais le droit de parler français à la Chambre. Je pense que ce qu'il veut, en fait, c'est que cela n'aille pas trop bien ici, comme c'est le cas d'ailleurs depuis plusieurs jours.